GERFI+
L'expérience de la différence, notre plus.

Tel : 05 46 50 64 63
E-mail : contact@gerfiplus.fr

Ref. J130

Chorale en institution : mise en place d'un atelier

OBJECTIFS

▶ Acquérir des compétences techniques et d'animation permettant de mettre en place, d'accompagner et de faire progresser un atelier « chorale » en institution.

PROGRAMME

▶ Vers un éveil corporel et vocal préservant la santé vocale :
- la technique vocale au service du handicap

▶ Quels objectifs ?
- du plaisir sensoriel au plaisir artistique
- gratification individuelle et collective
- impact sur le physique et le psychique des participants et sur le quotidien de l'institution

▶ Développer des compétences techniques et d'animation :
- adapter les méthodes d'apprentissage aux personnes concernées
- gestion de groupe
- aborder la confiance en soi et l'affirmation de soi au sein d'un atelier
- adapter le répertoire aux capacités des personnes
- communication verbale et non verbale vers le « geste musicien »
- technique gestuelle de base pour diriger un répertoire (répétition et représentation)
- faire évoluer la dynamique de l'atelier
- limites et difficultés possibles

▶ Élaborer le projet d'atelier :
- public concerné et pré-requis éventuels
- planification des répétitions
- matériel nécessaire et budget (partitions, SACEM…)
- monter un projet de représentation.

▶ Maintenir son efficacité dans la durée.

Méthode pédagogique : Recueil des attentes. Apports théoriques, législatifs, méthodologiques, mises en situation, travail en sous-groupes, jeux de rôles, vidéo
Remise d'un support écrit. Evaluation des acquis en début et fin de stage.

Personnes concernées / Prérequis : Tout personnel travaillant auprès d'usagers en situation de handicap ou de fragilité

Animation : Musicothérapeute, chef de cœur

Nombre de participants : 12 personnes maxi

DPC : nous consulter

Durée : 5 jours, soit 35 heures

INTRA

Ce stage peut être organisé dans votre établissement avec un tarif groupe.

Lieu	Sessions programmées	Droits d'inscription
La Rochelle (17)	Du 11/09/2023 au 15/09/2023	1240 €